

DIRECTIVES DE RÉDACTION POUR LE CONTENU INTRANET

Direction des communications

2024

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 



DIRECTIVES DE RÉDACTION POUR LE CONTENU INTRANET

1. Arborescence

- Faire une arborescence sommaire en point de forme (voir exemple à la page suivante) pour les pages que vous souhaitez créer.
 - Il est préférable de planifier l'ensemble des pages à venir, même si vous n'avez qu'une portion du contenu à intégrer au début. Ce sera plus facile d'ajouter les autres pages si elles sont déjà réfléchies dans une structure plus globale.

2. Gabarit de rédaction

- Remplir le gabarit de rédaction. Il vous aidera à structurer votre contenu (voir exemple à la page suivante).
- Rédiger un fichier Word par page.
- Rédiger des paragraphes de 50 à 100 mots environ
 - L'intranet est une plateforme de référence et non de lecture. Les textes volumineux et denses sont donc à éviter.
- Présenter un texte d'introduction succinct :
 - Si vous avez besoin de présenter votre offre de service, fournir un document PowerPoint et déployer l'offre de service en diapositives converties en PDF.
 - Les modèles de document CIUSSS-EMTL se trouvent ici :
<http://intranetcemtl01.cemtl.rtss.qc.ca/index.php?id=724>
 - Cette même page fournit les modèles de documents Word CIUSSS-EMTL pour vos PDF.

3. Contenu annexe

- Fournir par courriel les images en format JPEG ou PNG en fichiers joints.
 - Les logigrammes, les arborescences et autres visuels complexes sont présentés sommairement (une portion). On ajoute le lien vers la présentation complète en PDF.
 - Voir le logigramme de la page Maltraitance/Outils :
<http://intranetcemtl01.cemtl.rtss.qc.ca/index.php?id=4491>
- Fournir par courriel les documents PDF en fichiers joints.
- Formulaire :
 - Des formulaires FORM peuvent être insérés dans l'intranet. Vous devrez donner accès au formulaire à l'équipe numérique pour qu'elle procède à l'insertion.
 - Fournir les formulaires en PDF dynamiques de préférence.
 - Éviter les formulaires Word.

4. Exemple

- Se référer à la section Lutte à la maltraitance comme exemple de section/pages bien montées : <http://intranetcemtl01.cemtl.rtss.qc.ca/index.php?id=2929>

MODÈLES

1. Arborescence sommaire

Les outils complexes ne sont pas nécessaires pour créer votre arborescence. Nous vous invitons plutôt à utiliser le principe de table des matières comme présenté ci-dessous.

L'arborescence finale est élaborée avec l'équipe numérique.

- Titre de page
 - Titre de sous-page
 - Titre de sous-page
 - ...
- Titre de page
 - Titre de sous-page
 - Titre de sous-page
 - ...
- Titre de page
 - Titre de sous-page
 - Titre de sous-page
 - ...

Exemple

Voici un exemple concret présent dans l'intranet.

Lutte à la maltraitance

- Bientraitance (titre de page)
 - Qu'est-ce que la bientraitance? (Titre de sous-page)
 - Principes directeurs
 - Outils
 - Ressources
- Maltraitance
 - Qu'est-ce que la maltraitance?
 - Déclarer une situation
 - Formations
 - Outils
 - Ressources et partenaires
- Joindre l'équipe

2. Gabarit de rédaction

Voici deux gabarits qui reflètent le contenu de pages intranet.

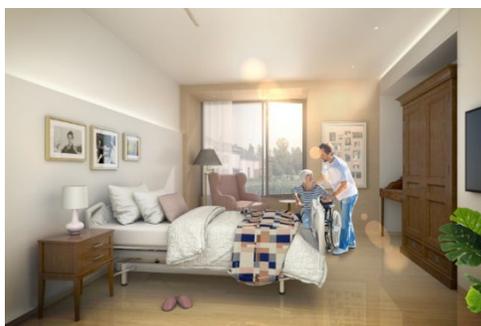
DATE	20 mai 2021	VERSION	V3
------	-------------	---------	----

Texte intranet > Modernisation du CIUSSS-EMTL

Titre de la page	APERÇU DU PROJET (CHSLD) http://intranetcemtl01.cemtl.rtss.qc.ca/index.php?id=3567
Intertitre	Un environnement moderne et bienveillant pour les personnes âgées
Texte d'introduction	<p>La reconstruction des CHSLD s'inscrit dans le projet de transformation majeure des services en matière d'hébergement et de soins de longue durée du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).</p> <p>Les CHSLD Jeanne-Le Ber et Nicolet ont été sélectionnés en raison de la grande vétusté des bâtiments. Ces centres d'hébergement seront reconstruits selon le modèle des maisons des aînés.</p> <p>Le site actuel du CHSLD Nicolet s'est avéré trop petit pour accueillir un CHSLD répondant aux standards inspirés des maisons des aînés. La très grande vétusté du bâtiment ne permettant pas d'y maintenir les résidents et les équipes, ces derniers seront relocalisés vers un nouveau bâtiment qui sera construit sur le site du CHSLD Benjamin-Victor-Rousselot.</p> <p>Le scénario retenu pour la répartition des lits est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• CHSLD (nouvelle installation) site Benjamin-Victor-Rousselot : 240 lits• CHSLD Jeanne-Le Ber : 288 lits (incluant 72 lits pour la clientèle avec un profil SPEC)
Image d'introduction	 <p>CHSLD_corridor1.jpg</p>

Sous-section 1	Un milieu de vie axé sur les besoins des résidents
Texte	<p>Le projet de modernisation des deux CHSLD a pour objectif de créer des milieux encore plus chaleureux pour les aînés, où la dimension humaine pourra pleinement s'exprimer grâce à un environnement moderne et plus fonctionnel, entièrement adapté aux soins requis par ceux-ci.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une conception en maisonnées de 12 résidents. • Un mode de vie axé sur le rythme de la personne hébergée. • Des aires communes accessibles pour des rencontres familiales et des salons permettant aux familles de se rencontrer en toute intimité. • Un environnement se rapprochant davantage d'un milieu de vie résidentiel favorisant la stabilité, le calme ainsi que le maintien et la stimulation des capacités cognitives et sociales. • Les résidents et leurs proches pourront profiter d'espaces extérieurs accessibles, sécuritaires et ouverts à la communauté, favorisant la cohabitation active avec la vie de quartier.
Image	 <p>CHSLD_corridor2.jpg</p>
Sous-section 2	Un milieu inspirant pour les employés et les médecins
Texte	<p>Le concept architectural et les aménagements proposés offriront un environnement facilitant la prestation de soins auprès des résidents.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les dimensions des chambres permettront plus d'intimité et de participation aux soins en plus de faciliter l'accompagnement en fin de vie. • Les maisonnées de 12 résidents permettront une prise en charge interdisciplinaire de plus grande proximité par les équipes concernées et d'actualiser notre approche clinique.

Image



[CHSLD_Chambre.jpg](#)

DATE 19 février 2024

VERSION VF

Texte intranet > Lutte à la maltraitance

Titre de la page

OUTILS
<http://intranetcemtl01.cemtl.rtss.qc.ca/index.php?id=4491>

Sous-section 1

Politique et procédure

Texte

Conformément à la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité, le CIUSSS-EMTL vise à ce qu'aucune forme de maltraitance ne soit tolérée dans l'établissement.

À cet effet, une Politique de lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité ([POL-018](#)) et la procédure s'y rattachant ([PRO-021](#)) ont été adoptées.

Documents PDF

POL-18 (texte sur lequel on ajoute le lien vers le document)
[POL-018_V04_2024-02-07.pdf](#)

PRO-021 (texte sur lequel on ajoute le lien vers le document)
[PRO-021_V02_2024-02-07.pdf](#)

Sous-section 2

Logigramme

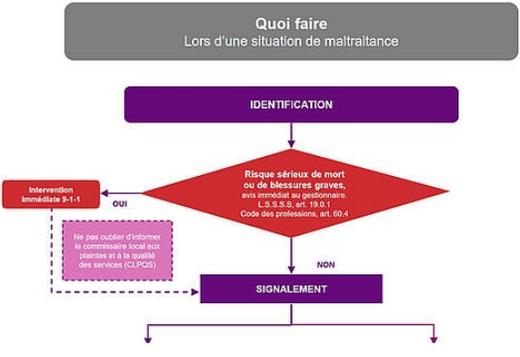
Texte

N/A

Documents PDF

Logigramme complet – Que faire lors d'une situation de maltraitance ^{PDF} (texte sur lequel on ajoute le lien vers le document)

[LOGIGRAMME_Quoi_faire-2024.pdf](#)

<p>Image</p> <p>(On présente seulement un aperçu du logigramme. La version complète est disponible dans un fichier PDF.</p> <p>Le lien vers le PDF peut aussi être ajouté sur l'image qui devient cliquable.)</p>	 <p>Logigramme_quoi_faire_resume.jpg</p>
<p>Sous-section 3</p>	<p>Inscrire le titre de la sous-section</p>
<p>Texte</p>	<p>Sommaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que faire lors d'une situation de maltraitance? <ul style="list-style-type: none"> ○ Signalement obligatoire ○ Signalement non obligatoire • Comment signaler une situation de maltraitance? • Quelques définitions • Roue de l'approche relationnelle PDF
<p>Documents PDF</p>	<p>Consultez la boîte à outils ^{PDF} (texte sur lequel on ajoute le lien vers le document)</p> <p>Maltraitance-Boite-Outils-2024.pdf</p>
<p>Image</p> <p>(On présente seulement la couverture du document. La version complète est disponible dans un fichier PDF.</p> <p>Le lien vers le PDF peut aussi être ajouté sur l'image qui devient cliquable.)</p>	 <p>Lutte-Maltraitance_Boite_outil_image.jpg</p>
<p>Sous-section 4</p>	<p>Inscrire le titre de la sous-section</p>
<p>Texte</p>	<p>N/A</p>
<p>Documents PDF</p>	<p>Logigramme des critères de déclenchement de l'intervention concertée ^{PDF} (texte sur lequel on ajoute le lien vers le document)</p> <p>Programme_d_intervention_concerte__e_PIC.pdf</p>

Image

(On présente seulement un aperçu du logigramme. La version complète est disponible dans un fichier PDF.

Le lien vers le PDF peut aussi être ajouté sur l'image qui devient cliquable.)



Processus d'intervention concerté (PIC)

Personnes aînées et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHÉ

1 SE RÉFÉRER À LA PROCÉDURE INTERNE RELATIVE AU PIC ET/OU AUPRÈS DU REPRÉSENTANT DESIGNÉ DE SON ORGANISATION.

Les 3 critères requis pour avoir recours au PIC :

- motif raisonnable de croire qu'une personne en situation de vulnérabilité est victime de maltraitance au sens de la Loi 63
- Concertation intersectorielle nécessaire pour mettre fin à la situation de maltraitance
- Motif raisonnable de croire que la situation pourrait constituer une infraction criminelle ou pénale.

* Dans le doute, réaliser un soutien conseil pour valider que les 3 critères sont présents

2 RÉALISER UN SOUTIEN CONSEIL.

Voir le tableau ci bas pour les options d'ouverture de dossier SIMA.

3 RECHERCHER LE CONSENTEMENT (VERBAL OU ÉCRIT) DE LA PERSONNE

INFORMATIONS PRATIQUES

Il est important de différencier et d'expliquer l'objet du consentement :

Consentement à transmettre des renseignements personnels : La personne accepte que des renseignements soient échangés avec d'autres partenaires, afin de mettre en place des actions qui respectent ses choix, pour lui à assurer une meilleure protection et lui apporter l'aide nécessaire pour mettre fin à la situation de maltraitance

Consentement à l'intervention : La personne accepte que des interventions soient réalisées pour améliorer la situation

On entend par **BLESSURES GRAVES** toute blessure physique ou psychologique qui nuit d'une manière importante à l'intégrité physique, à la santé ou au bien être d'une personne ou d'un groupe de personnes (L 63 art 20 1 par 1 et 2)

[Logigramme_pic_image.jpg](#)

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 